

DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 octobre 2022

Sous la présidence de M. Claude BRENDER, maire, le conseil municipal a pris les décisions :

- ☞ **d'approuver** le compte-rendu de la séance du 15.09.2022 ;
- ☞ **d'approuver** l'avenant n° 3 à la convention de concession de service public entre la commune de Fessenheim et la fédération des foyers clubs d'Alsace ;
- ☞ **d'approuver** les nouveaux statuts (annexe 1) avec pour date d'effet le 1er janvier 2023 ;
- ☞ **de désigner** M. Baptiste DESSAINT pour exercer la fonction de correspondant incendie et secours ;
- ☞ **de céder** la parcelle sise section 53 n° 269, d'une contenance de 42,01 ares aux Maisons CLEVER'HOM – société HOM'LAB sise à 68310 Wittelsheim ;
- ☞ **d'accorder** une subvention complémentaire à l'association *Not'en chœur* et au conseil de fabrique ;
- ☞ **de valider** le principe et les modalités de la co-maîtrise d'ouvrage pour l'opération de déplacement d'un réseau d'assainissement suite à la mise en vente du terrain communal sis section 53 n° 40 dans la rue du Ballon d'Alsace ;
- ☞ **de solliciter** le classement de l'orgue de l'église paroissiale au titre des monuments historiques.

Le procès-verbal intégral peut être consulté en mairie ou sur le site internet à l'adresse suivante www.fessenheim.fr